

Pour les rencontres de niveau académique et au-delà, application du règlement officiel UNSS.

L'autorisation de la parole n'est possible que pour les gardiens : pour conduite des défenses.

Le Terrain :

Dimension : 50 à 75m x 45 à 55m (1/2 terrain de football)

Zone du gardien (surface de réparation) : ligne à 13m, parallèle à la ligne de but sur 26m de large.

Les Cages : 6m x 2,10m

Point de penalty : à 9 mètres

Le ballon : Taille 4 pour les benjamins.

L'équipe : 8 joueurs dont le gardien de but, et 4 remplaçants maximum. (6 joueurs minimum sur le terrain).

Remplacements : Les joueurs doivent entrer lors d'un arrêt de jeu à n'importe quel moment de la partie.

Durée d'un match : 2 fois 25 minutes en cas de match unique. Dans tous les cas et de manière réglementaire, le temps de pratique effective ne peut dépasser 50 minutes.

Equipe des joueurs : Le port des protèges tibias est obligatoire ; les joueurs sans protèges tibias ne pourront pas participer à la rencontre.

La couleur du maillot du gardien de but doit être distincte de celle des joueurs.

➤ Les fautes sanctionnables :

1/ les fautes individuelles du type, agression physique grave, crachat, violence verbale ou physique donneront lieu à une exclusion définitive du tournoi et compteront comme fautes collectives qui au bout de 4 fautes provoquera un coup franc à 13 m sans mur.

2/ La contestation ou la négociation arbitrale.

3/ Toute faute commise dans la surface de réparation est sanctionnée par un coup de pied de réparation.

4/ Comportement des remplaçants (idem joueurs de champ)

6/ Non respect de la distance sur une touche (6 mètres), sur un coup franc ou sur un corner (9 mètres)

7/ Toute faute intentionnelle qui nuit au bon déroulement du jeu (main..).

8/ A la première faute grave : carton jaune (règle normale) et coup de pied de pénalité à 13 mètres, sans mur.

Les Fautes graves (intentionnelles) : - violence verbale et physique,
- anéantir une action de but manifeste de n'importe quel endroit du terrain...

Tous les coups francs sont directs et l'adversaire doit respecter une distance de 6m.

Le gardien ne peut pas se saisir du ballon avec les mains sur une passe délibérée d'un partenaire ou sur une rentrée de touche effectuée par un partenaire.

S'il le fait, il sera sanctionné par un coup franc direct sur la ligne des 13 mètres face au but avec un mur (s'il le décide...) situé à 6m du ballon. La règle du «coup de pied de pénalité» n'est plus appliquée

► Les particularités :

- **Touche au pied.**

Touche au pied sur toute la longueur du terrain mais avec ballon qui roule sur l'entrée en touche (adversaires à 6m au moment de jouer la touche).

- **Sortie de but, surface de réparation (zone des 13m)**

Le ballon revient à l'équipe qui défend et relances des gardiens à la main obligatoire (dégagement main pied interdit)

Rappel :

Passé au gardien : le gardien **ne peut pas saisir de la main un ballon qui lui adressé au pied** par un de ses partenaires.

Relances des gardiens à la main obligatoire (dégagement main pied interdit pour les minimés)

Hors jeu : il n'existe que à partir de la moitié du terrain.